

DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
FIORENZO STOLFI
AU 14^{ème} CONSEIL DES MINISTRES DE L'OSCE
BRUXELLES 4-5 DECEMBRE 2006

Monsieur le Président,

Au nom de la République de Saint-Marin je voudrais remercier la Présidence belge pour l'excellente organisation de la réunion et aussi pour l'accueil chaleureux qu'elle a bien voulu nous réserver dans cette splendide ville et de plus je voudrais souligner le rôle très stimulant qu'il a joué, durant cette année d'activité intense, qui a permis à l'Organisation de faire des progrès significatifs.

Je participe à ce 14^{ème} Conseil Ministériel de l'OSCE aussi en tant que Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, fonction que j'assume depuis quelques jours, prenant le relais de la Présidence russe.

La République de Saint-Marin, qui a eu le privilège de suivre et de donner sa propre contribution à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe dès sa création et qui fait partie de ceux qui ont signé l'historique Acte Final d'Helsinki, se trouve cette année, et pour la deuxième fois dans son histoire, à diriger le semestre de Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

J'aime rappeler que ce fut justement sur initiative saint-marinaise, au cours de sa première Présidence en 1990, que le Conseil de l'Europe établit un rapport structuré et continu avec l'OSCE.

Le Programme de la Présidence saint-marinaise est défini autour de trois priorités que je voudrais vous résumer:

- la promotion du dialogue interculturel et interreligieux
- la défense et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- le renforcement de la coopération avec les autres Organisations internationales et en particulier avec l'OSCE.

Ce sont trois objectifs importants et j'ajouterais transversaux même, puisque ce sont des concepts parfaitement acceptables également par les fondements sur lesquels repose l'action de l'OSCE.

Je veux rappeler à cet effet, que lors de la réunion du Groupe de Coordination Conseil de l'Europe-OSCE, qui s'est tenue à Strasbourg le 29 septembre dernier, en continuité avec la Présidence russe, Saint-Marin a exprimé son intérêt d'ajouter au quatrième secteur prioritaire de coopération entre les deux Organisations, le dialogue interculturel et interreligieux ainsi que sa dimension religieuse.

En effet, nous sommes tous convaincus qu'il ne peut y avoir une vraie paix durable sans le respect universel pour les droits de l'homme, sans un développement économique harmonieux et une distribution équitable de la richesse, sans une "connaissance des diversités" plus approfondie, connaissance qui doit engendrer le dialogue entre les cultures et les religions ainsi que le renforcement de la coopération internationale.

La troisième priorité de la Présidence saint-marinaise, concerne les relations entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE, que nous entendons poursuivre en suivant la voie tracée du Plan d'Action du Sommet de Varsovie en 2005. Je suis tout à fait convaincu que la coopération entre les deux Organisations, le partage des tâches, l'harmonisation des efforts ne sont pas seulement souhaitables mais nécessaires dans ce contexte paneuropéen qui a profondément changé.

L'OSCE s'est conformément adaptée à l'évolution des événements : elle s'est structurée et équipée pour rassembler les nouveaux défis, elle a adapté son organisation institutionnelle pour affronter les problèmes d'une Europe qui a profondément changé, d'une Europe complexe, dans laquelle il faut veiller au développement des démocraties, équilibrer les économies, veiller aux organisations militaires et, en même temps, sauvegarder les droits de l'homme.

Je vous assure, en tant que représentant de mon Pays, que Saint-marin, dans la limite de ses possibilités, continuera à donner sa contribution à l'Organisation. En tant que Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe je veux au contraire garantir que nous serons entièrement disponibles à réaliser toutes les initiatives qui pourront être utiles à la création de nouvelles synergies entre les deux Organismes Internationaux, au renforcement de l'efficacité de leur action dans les domaines de compétence respective et au travail en commun pour une Europe de la paix, du droit et de la stabilité.

Dans ce but, j'entends favoriser une nouvelle réunion du Groupe de Coordination Conseil de l'Europe-OSCE avant la fin du semestre de Présidence saint-marinaise et j'invite aussi et dès maintenant la Présidence de l'OSCE à la

Conférence consacrée au dialogue interreligieux que nous organiserons en avril prochain à Saint-Marin.

Monsieur le Président,

J'ai participé il y a quelques jours à Madrid au lancement officiel de la Campagne du Conseil de l'Europe, pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique: un problème très triste qui n'épargne aucun Pays, aussi parce qu'il se développe malheureusement en silence, et souvent à l'intérieur du foyer familial.

Mon Pays, comme beaucoup de Pays représentés ici, a lancé une campagne nationale et fera tout ce qui est en son pouvoir pour combattre ce terrible phénomène.

Je suis sûr que tous les Pays représentés ici et l'OSCE, depuis toujours sensible au thème de la violence contre les femmes et de l'égalité des sexes, contribueront sans aucun doute à cette campagne.

Monsieur le Président,

Saint-Marin est en plein accord avec les actions accomplies par la Présidence belge cette année et soutient les actions de l'OSCE dans les trois dimensions et dans les activités traditionnelles et garantit un soutien total aux décisions qui ressortiront de cette Conférence Ministérielle.

Saint-Marin entend également souligner et soutenir l'importance de l'action de l'OSCE dans les quatre secteurs prioritaires, qui sont aussi objet de coopération

avec le Conseil de l'Europe : la lutte contre le terrorisme, la protection des minorités nationales, la lutte contre la traite des êtres humains et la promotion de la tolérance et de la non-discrimination.

Notre Pays a fait de gros progrès dans l'adaptation de son action normative interne, se dotant de nouveaux instruments législatifs capables de contraster les formes de terrorisme, s'adaptant de plus aux standards internationaux et approuvant des Conventions internationales qui visent à la prévention et à la défense du terrorisme et elle a aussi récemment adhéré à l'INTERPOL.

Monsieur le Président,

Pour conclure ce discours, je désire souhaiter à notre ami le Ministre Moratinos qui assumera la Présidence l'année prochaine un excellent travail et lui renouveler un soutien maximum ainsi que la collaboration de mon pays

Merci.